



Prélèvement de Credit bancaire

Par **broux**, le **01/12/2013** à **15:17**

Bonjour

je souhaite clore mon compte bancaire, mais ma banque refuse car j'ai un crédit et elle ne veut pas de prélèvement dans une autre banque pour leur crédit
cela est il légal ?
merci

Par **Philp34**, le **01/12/2013** à **16:13**

Si je puis vous être utile

Bonjour,

Normal que votre banque se refuse à clôturer votre compte dès lors qu'elle se positionne en qualité de PRÊTEUR à votre endroit.

Mais rien ne vous empêche d'ouvrir un compte ailleurs tout en réduisant les opérations financières de votre banque dès lors qu'une somme représentant le montant du remboursement de votre prêt soit mise en dépôt à chaque échéance.

Salutations.